



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

UNE DÉCISION DIFFICILE À COMPRENDRE POUR ID MANICOUAGAN ET LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MANICOUAGAN

Baie-Comeau, le 1^{er} avril 2016 – La Chambre de commerce de Manicouagan (CCM) et Innovation et développement Manicouagan (CLD) se questionnent sur les orientations et les décisions du directeur général du CISSS Côte-Nord, M. Marc Fortin, à l'égard de la délocalisation des postes de direction de son organisation. Il devient de plus en plus évident que les choix de ce dernier en matière de déploiement des effectifs sur le territoire nord-côtier sont débalancés en faveur de Sept-Îles. Sa dernière intervention à ce sujet vise à délocaliser le poste de *directeur des ressources humaines, des communications et affaires juridiques* de Baie-Comeau vers Sept-Îles. Pourtant, rien ne justifie cette décision.

Il faut se rappeler que le centre administratif du CISSS Côte-Nord a été établi à Baie-Comeau. Cette désignation a d'ailleurs été officialisée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barette. Dans ce contexte, cette action de délocalisation vers Sept-Îles ne répond pas à la volonté du gouvernement du Québec. Il en est de même pour tous les postes de direction du CISSS Côte-Nord. La Manicouagan ne peut demeurer muette. C'est pour cette raison qu'elle soulève cet enjeu.

« La Manicouagan n'a pas les moyens de perdre des emplois de cette qualité. L'enjeu du centre administratif a été tranché par le ministre lui-même. J'ai beaucoup de difficulté à comprendre que le directeur général du CISSS ne respecte pas cette décision de son supérieur. Il doit maintenant répondre de ses choix auprès des partenaires de la Manicouagan, mais surtout auprès du ministre », a soutenu la présidente de la CCM, Nancy Leblanc.

À propos de la Chambre de commerce de Manicouagan

La Chambre de commerce de Manicouagan regroupe près de 330 entreprises et organismes. Sa mission consiste à répondre aux besoins de représentation et de réseautage de ses membres et de voir à leurs intérêts afin de contribuer au développement économique et social de la Manicouagan. Également, elle participe activement à la croissance économique de la région par ses actions, ses prises de position et son rayonnement. Elle est présente et active dans la région depuis plus de 60 ans.

À propos d'Innovation et développement Manicouagan (CLD)

Guichet de soutien à l'entrepreneuriat, **Innovation et développement Manicouagan (CLD)** traite quelque 200 nouveaux dossiers par année en plus de supporter financièrement (prêts et subventions) des organismes et des entreprises du milieu. Nous intervenons à différents niveaux en matière de développement régional grâce à des ententes élaborées avec des partenaires de la région.

– 30 –

Information :

Janie Albert, directrice générale
Chambre de commerce de Manicouagan
418 296-2010 - poste 222
direction@ccmanic.qc.ca

Cathy Hamel, agente aux communications
Innovation et développement Manicouagan (CLD)
418 295-2593 - poste 225
chamel@idmanic.ca